

Présentation:

La certification QUALIOPI est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022 pour tous les PAC souhaitant rendre leurs prestations (Actions de formation, BDC, accompagnement VAE, apprentissage).

Le référentiel RNQ (décrets du 6 juin 2019) est composé de 7 critères et 32 indicateurs. Pour en faciliter la lecture et la compréhension, il s'accompagne d'un guide de lecture (version 9 en date du 08/01/2024).

Cette formation a pour objectif de vous guider dans la mise en œuvre de votre politique qualité en vue de la certification initiale et de son maintien au fil des audits de surveillance et de renouvellement.

Public:

Toute personne en charge de la gestion de la qualité d'un OF / BDC et VAE (CFA voir la formation dédiée)

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques:

- ✓ Maîtriser le concept de la certification
- ✓ Comprendre la différence entre critères, indicateurs et preuves
- ✓ Définir et mettre en œuvre une politique qualité
- ✓ Constituer les éléments du dossier de certification
- ✓ Préparer ses arguments pour l'audit
- ✓ Pérenniser la démarche qualité par la mise en place de la démarche d'amélioration continue

INTRA
sur devis

Durée
3 jours

Programme :

Introduction : le contexte législatif

1 : Découverte du RNQ

- Les 7 critères de la certification
- Les 32 indicateurs de la certification

2 : Mettre en œuvre une démarche qualité pérenne

- Constituer une « équipe qualité » (si besoin)
- Rédiger des procédures
- Mettre en œuvre la gestion documentaire
- Former vos salariés / intervenants externes

Partie 3 : Préparer son dossier de certification

Définir pour chaque indicateur et par catégorie

- le ou les éléments de preuve
- Constituer une « bible » documentaire

4 : Préparer son audit de certification

Conclusion

Moyens et méthodes pédagogiques :

pédagogie active basée sur un minimum d'apports théoriques et une mise en pratique sous forme d'études de cas, d'analyse documentaire... Des travaux personnalisés inter sessions pourront être mis en œuvre.

Evaluation des acquis par le formateur (Exercices, QCM...)

Evaluation de satisfaction à la fin de la formation

Un certificat de réalisation sera délivré aux stagiaires à l'issue de la formation